

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit	Produit (sous forme de titre de créance) de remboursement par anticipation quanto de 2 ans lié à un panier d'indices
Identificateur du produit	ISIN: XS2456736391   Valoren: 119842493
Initiateur du produit	Goldman Sachs International (l'« Émetteur »), faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez <a href="http://www.gspriips.eu">http://www.gspriips.eu</a> ou appelez le +442070510419 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	Non applicable
Date du document	18 juin 2026 à 3:47:08, heure locale à Zurich

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit?

**Type** Le produit est un titre de créance de droit anglais. Ce produit ne génère pas d'intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit ne sont garanties par aucune entité.

**Durée** Le produit a une durée déterminée et sera échu le 7 juillet 2028, à moins qu'un événement de remboursement par anticipation ne se produise.

**Objectifs** Le produit offre un potentiel d'appréciation du capital et ne génère pas d'intérêts. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance des actifs sous-jacents. En outre, vous prenez le risque de perdre une partie de votre investissement à l'échéance du produit. Le produit sera échu au plus tard le 7 juillet 2028. Toutefois, le produit peut être remboursé par anticipation en fonction de la performance des actifs sous-jacents. Chaque titre de créance a une valeur nominale de 1 000 CHF. Le prix d'émission est fixé à 103,00 % de la valeur nominale. Le produit n'est pas coté en bourse. La date d'émission est le 7 juillet 2023.

**Fonction du remboursement par anticipation:** Si le cours de clôture de chaque actif sous-jacent, à n'importe quelle date d'observation du remboursement par anticipation, est supérieur ou égal à son niveau de barrière de remboursement par anticipation, le produit terminera à la date de paiement du remboursement par anticipation correspondant. Dans ce cas, vous recevrez le paiement du remboursement par anticipation illustré ci-dessous pour chaque titre de créance que vous détiendrez.

Date d'observation du remboursement par anticipation	Date de paiement du remboursement par anticipation	Barrière du remboursement par anticipation					Paiement du remboursement par anticipation
		FTSE 100 Index	DAX® (Performance Index)	Nikkei 225 Stock Average Index	S&P 500® Index	SMI® Index	
30 juin 2026	7 juillet 2026	100,00 %*	100,00 %*	100,00 %*	100,00 %*	100,00 %*	1 105,00 CHF
30 juin 2027	7 juillet 2027	100,00 %*	100,00 %*	100,00 %*	100,00 %*	100,00 %*	1 140,00 CHF

\* du cours de référence initial de l'actif sous-jacent pertinent.

### Remboursement à l'échéance:

Cette section s'applique uniquement si aucun remboursement par anticipation ne se produit, comme décrit ci-dessus.

Le 7 juillet 2028, pour chaque titre de créance que vous détiendrez:

- Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent le moins performant (comparé à son cours de référence initial) le 30 juin 2028 est au moins égal à son prix d'exercice, vous recevrez 1 175,00 CHF; ou
- Sinon*, vous recevrez 1 000,00 CHF multiplié par (i) le cours de clôture de l'actif sous-jacent le moins performant (comparé à son cours de référence initial) le 30 juin 2028 divisé par (ii) le prix d'exercice de cet actif sous-jacent. Cependant, si ce montant est inférieur à 800,00 CHF, vous recevrez 800,00 CHF (le paiement minimum).

Les prix d'exercice et les cours de référence initiaux sont présentés ci-dessous.

Actif sous-jacent	Cours de référence initial	Prix d'exercice	ISIN	Source de référence
FTSE 100 Index	À déterminer	100,00 %*	GB0001383545	FTSE International Limited
DAX® (Performance Index)	À déterminer	100,00 %*	DE0008469008	Deutsche Börse AG
Nikkei 225 Stock Average Index	À déterminer	100,00 %*	JP9010C00002	Nikkei Inc.
S&P 500® Index	À déterminer	100,00 %*	US78378X1072	S&P Dow Jones Indices LLC.
SMI® Index	À déterminer	100,00 %*	CH0009980894	SIX Swiss Exchange AG

\* du cours de référence initial de l'actif sous-jacent pertinent.

Le cours de référence initial de FTSE 100 Index est le cours de clôture de cet actif sous-jacent le 30 juin 2023.

Le cours de référence initial de DAX® (Performance Index) est le cours de clôture de cet actif sous-jacent le 30 juin 2023.

Le cours de référence initial de Nikkei 225 Stock Average Index est le cours de clôture de cet actif sous-jacent le 3 juillet 2023.

Le cours de référence initial de S&P 500® Index est le cours de clôture de cet actif sous-jacent le 30 juin 2023.

Le cours de référence initial de SMI® Index est le cours de clôture de cet actif sous-jacent le 30 juin 2023.

Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement les actifs sous-jacents, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que

vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

### Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

- ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une compréhension et des connaissances suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience passée dans l'investissement et/ou la détention d'un nombre de produits comparables qui fournissent une exposition similaire au marché;
- recherchent la croissance de leur capital, s'attendent à ce que les actifs sous-jacents évoluent de manière à générer un rendement favorable, ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessus et comprennent que le produit peut être résilié de façon anticipée;
- acceptent le risque que l'émetteur puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et peuvent supporter une perte totale de leur investissement;
- sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conforme à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessus; et
- suivent les recommandations d'un conseiller professionnel.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



**L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 7 juillet 2028. Vous ne pouvez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance.**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 80,00 % de la valeur nominale du produit. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant le 7 juillet 2028. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

**Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.**

<b>Période de détention recommandée:</b>		<b>Jusqu'à ce que le produit soit remboursé par anticipation ou arrive à échéance</b>
<b>Exemple d'investissement:</b>		Ceci peut être différent selon le scénario et est indiqué dans le tableau 10 000,00 CHF
<b>Scénarios</b>		<b>Si vous sortez après 1 an</b> <b>Si vous sortez suite à un remboursement par anticipation ou à l'échéance</b>
<b>Minimum</b>	<b>7 767 CHF. Le rendement n'est garanti que si vous détenez le produit jusqu'à un remboursement anticipé ou à l'échéance. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>	
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 728 CHF</b>
(le produit est remboursé après 2 semaines et 5 jours) annualisé)	Rendement en pourcentage (non annualisé)	7,3 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 728 CHF</b>
(le produit est remboursé après 2 semaines et 5 jours) annualisé)	Rendement en pourcentage (non annualisé)	7,3 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 728 CHF</b>
(le produit est remboursé après 2 semaines et 5 jours) annualisé)	Rendement en pourcentage (non annualisé)	7,3 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 728 CHF</b>
(le produit est remboursé après 2 semaines et 5 jours) annualisé)	Rendement en pourcentage (non annualisé)	7,3 %

Les scénarios favorable, intermédiaire, défavorable et de tensions représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance passée des actifs sous-jacents pendant une période jusqu'à 5 années. En cas de remboursement anticipé, il a été supposé qu'aucun réinvestissement n'a été réalisé. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

### Scénarios de performance

## Que se passe-t-il si Goldman Sachs International n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Cela signifie que si nous devenions insolvables vous risquez de perdre l'intégralité de votre investissement.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

**Coûts au fil du temps** Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement.

La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé:

- que 10 000,00 CHF sont investis
- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

	<i><b>Si le produit est remboursé par anticipation à la première date possible, le 7 juillet 2026</b></i>	<i><b>Si le produit arrive à échéance</b></i>
<b>Coûts totaux</b>	1 274 CHF	Non applicable
<b>Incidence des coûts*</b>	15,7 %	Non applicable

\*Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIP.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## Composition des coûts

	<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>	<b>Si vous sortez après 1 an</b>
<b>Coûts d'entrée</b>	12,7 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	1 274 CHF
<b>Coûts de sortie</b>	1,0 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si un remboursement anticipé se produit ou que vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	97 CHF

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée: 2 ans**

La période de détention recommandée pour le produit est de 2 ans car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un remboursement par anticipation ou dans le cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou la conduite de l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à [gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com](mailto:gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com).

## Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.